

Réf: Dossier N° 451861

Avis de constitution

« DOMOSOLUCES » en abrégé « DOMS »

**ABIDJAN COMMUNE DE COCODY QUARTIER ANGRE NON LOIN DU
STADE D'ANGRE - 27 BPM 518 ABIDJAN 27, Lot 20, Ilot 10**

**Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du
29/09/2025 reçus par Me KOUASSI KANGAH CELINE , NOTAIRE,
enregistrés au CEPICI, le 07/10/2025, il a été constitué une SAS U aux
SOCIETE « DOMOSOLUCES » en abrégé « DOMS »**

**Vente et déploiement de matériel et solution de domotique ;
Conseil et assistance NTIC & gestion énergétique.**

**La prise de participation en tous pays et sous quelque forme que ce
soit, dans toutes entreprises ou sociétés, dont les activités ou
l'industrie seraient similaires à celles de la présente société ou de
nature à favoriser le développement.**

**Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales,
financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher
directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets
similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le
développement.**

Et pour la réalisation de l'objet social :

**1,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (1,000)
F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.**

**ABIDJAN COMMUNE DE COCODY QUARTIER ANGRE NON LOIN DU
STADE D'ANGRE - 27 BPM 518 ABIDJAN 27, Lot 20, Ilot 10**

M KOUAME AUBIN PASCAL (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2025-B17-00121 du 07/11/2025 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°68747/GTCA/RC/2025 du 07/11/2025

